



Sylvie Le Maire est déléguée générale du Syndicat du Sucre de la Réunion et elle se bat pour peser politiquement dans les négociations des futurs accords commerciaux entre l'UE et les pays producteurs de sucre.

L'INDUSTRIE SUCRIÈRE DE LA RÉUNION, PREMIÈRE EN EUROPE LA FILIÈRE SUCRE CONFIANTE APRÈS 2017

Suppression des quotas, aides de l'État de 38 milliards d'euros, filière en crise, lobbying industriel, exploitants incertains, etc. Depuis l'annonce de l'Europe de mettre fin aux quotas sucriers en vigueur dès octobre 2017, les rumeurs enflent. Pour mieux comprendre l'enjeu de la filière canne à sucre à La Réunion et son impact dans l'industrie agroalimentaire, le Mémento a rencontré Sylvie Le Maire, du Syndicat du Sucre.

Depuis l'annonce de la suppression des quotas pour la canne à sucre à La Réunion, la rumeur ne cesse d'enfler : la filière est en crise et son avenir incertain. Vraiment, une seule loi dictée depuis Bruxelles peut-elle mettre fin à un modèle économique ainsi qu'à 200 ans d'histoire et de savoir-faire ?

L'Europe doit protéger ses produits

C'est un fait : dès le 1^{er} octobre 2017, les quotas sucriers en vigueur dans l'Union européenne prendront fin. En application depuis 1968, ces "quotas" avaient pour but de garantir la production. Ils s'élevaient actuellement à 13,3 millions de tonnes de sucre (blanc), répartis entre 19 États membres. Mais c'est la fin d'une ère : dans un an, les prix minimums ne seront plus garantis et chaque industriel pourra produire autant de sucre qu'il le souhaite.

En métropole, les betteraviers ont pris les

devants en doublant la taille de leurs usines et ainsi augmenter leurs productions. Mais à La Réunion (comme en Guadeloupe), ce n'est pas de la betterave qui est cultivée, mais de la canne à sucre*. Et pour compenser les pertes des agriculteurs, l'État a alloué une enveloppe de 38 millions d'euros d'aides. Si pour certains, cela montre encore une fois, la "dépendance aux aides publiques" de la filière, pour Sylvie Le Maire, déléguée générale du Syndicat du Sucre de La Réunion, ce n'est que légitime : *"Lorsque l'Europe décide d'ouvrir ses frontières, elle se doit de prendre en compte la protection de ses produits"*.

Des risques d'exclusion sur le marché des sucres bruts

Pour les industriels et les professionnels de la filière canne, le combat libéral a lieu d'être, mais il ne doit pas être biaisé. Or, pour l'IEDOM

(Institut d'Émissions des Départements d'Outre-Mer), la bataille serait perdue d'avance. Dans une étude publiée le 23 novembre dernier, celui-ci indique que l'île de La Réunion, qui peine à l'heure actuelle avec des gains de productivité au maximum, aura de grandes difficultés à concurrencer le marché des sucres blancs ou des sucres spéciaux.

Un scénario catastrophe sur lequel les industriels ne sont pas tout à fait d'accord. S'il est vrai qu'il faudra pour la filière locale compenser les surcoûts de production des sucres bruts destinés au raffinage (soit 55% de la production) avec de forts risques d'exclusions du marché, le Syndicat du Sucre compte bien maintenir la compétitivité des sucres bruts sur les marchés périphériques (Royaume-Uni, Espagne, Italie, Grèce, Roumanie, etc.) et jouer leur va-tout avec les sucres spéciaux. Le but affiché étant bien sûr, de peser politiquement



La filière canne à sucre, rappelons-le, c'est 2.000 emplois indirects, 11.8000 emplois directs, 45.000 induits, soit 13,3% des emplois du secteur privé à la Réunion.

dans les négociations des futurs accords commerciaux entre l'UE et les pays producteurs de sucre (Brésil, Inde et Australie) pour les exclure du marché européen des sucres spéciaux.

"Nous avons déjà réussi à maintenir les droits de douane pour l'Afrique du Sud, et espérons parvenir à faire de même sur les prochaines négociations", confie Sylvie Le Maire.

La filière canne à sucre : un impact économique trop lourd ?

Si la manœuvre ne semble pas impossible, elle semble difficile, d'autant que *"tout l'enjeu réside dans le fait que La Réunion est déjà leader sur le marché des sucres spéciaux en Europe. Notre marge*

“ Construire c’est bien, mais il faut aussi que les gens travaillent, et enlever les terres ne sera pas une solution au chômage ”

de progression est donc restreinte, d'emblée, rappelle la déléguée générale du Syndicat du Sucre.

Mais alors la question est de savoir, s'ils n'y parviennent pas, quel impact cela aura sur l'industrie agroalimentaire à La Réunion (IAA). Celui-ci sera terrible, au vu du poids de la filière dans l'économie locale.

Car la filière canne à sucre, rappelons-le, c'est 2.000 emplois

indirects, 11.8000 emplois directs, 45.000 induits, soit 13,3% des emplois du secteur privé à la Réunion et 2,3 millions d'emplois ramenés à l'échelle de la métropole. C'est également 59% des produits exportés issus de la canne. *"Mais au-delà de cet aspect économique, la canne à sucre, c'est également un pilier de développement durable",* insiste Sylvie Le Maire. La canne à sucre permet ainsi à l'île de réguler son foncier et structurer ses paysages, elle crée une véritable "zone de solidarité écologique", et lutte contre l'érosion des sols.

Comme la DAAF (Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Forêts), le syndicat du sucre insiste fortement sur l'importance de la culture de la canne à sucre à La Réunion, et l'impact que cela pourrait avoir de faire sans.

"Enlever la canne pour y faire quoi?" demande la déléguée générale. *"Construire c'est bien, mais il faut aussi que les gens travaillent, et enlever les terres ne sera pas une solution au chômage",* prévient-elle. De son côté, l'IEDOM contre-balance

ces chiffres en montrant que le poids de la canne à sucre dans l'économie globale reste mesuré avec un chiffre d'affaires estimé à 630 millions d'euros en 2011 soit 3,4% du CA de l'économie marchande à La Réunion. Les industriels et professionnels du secteur n'en démordent pas : *"on n'enlève pas 200 ans d'histoire à un territoire, un savoir-faire ancestral,*

une culture traditionnelle", assure Sylvie Le Maire. Et de conclure: *"si l'on ne savait pas faire, si le rendement industriel n'était pas aussi bon, on ne serait plus là, depuis longtemps".*

* L'étude de l'IEDOM indique que "le sucre européen est produit à partir de betteraves qui possèdent de meilleurs rendements (un hectare de betteraves en France métropolitaine permet de produire 13,7 tonnes de sucre en 2015 contre 8,3 tonnes avec un hectare de cannes à La Réunion).

REUNION TRANSIT

EUROPE

- Maritime / Aérien, Service Domicile – Domicile depuis l'Europe vers La Réunion
- Groupage maritime en sortie du Havre et de Marseille (Service hebdomadaire)
- Groupage maritime Italie
- Groupage aérien de Roissy Charles de Gaulle

ASIE

- Groupage maritime depuis principaux ports d'Asie (Service hebdomadaire)
- Conteneurs complets en provenance de tous ports d'Asie
- Groupage aérien depuis principaux aéroports Asie

EXPORT

- Groupage Mayotte
- Groupage Métropole
- Groupage Maurice
- Conteneurs complets toutes destinations

NOS STRUCTURES

- 3 agences
- 32 personnes à votre service
- 5 500 M² de terre plein avec prises pour conteneurs frigorifiques
- 1 600 M² d'entrepôt sec et frigo.
- Entrepôt agréé sous douane

Agence du Port - Agence de Saint-Pierre - Agence de Gillot
 ☎ 0262 22 01 22 ✉ commercial@reunion-transit.com

Certification AEO n° FR00001179